

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Poste.
6 — 45 — (pour Angers seulement) Omn.
9 — 02 — Omnibus-Mixte.
1 — 33 — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — Express.
7 — 22 — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 20 — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — Express.
12 — 38 — Omnibus-Mixte.
4 — 44 — soir, Omnibus.
10 — 30 — Poste.
Létrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 30 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du Journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAYAUD et MILON, Libraires.

Chronique Politique.

On parle beaucoup, depuis dimanche soir, de l'appui efficace que se prépareraient à nous apporter l'Autriche et l'Italie, en vertu d'un traité tripartite d'alliance offensive et défensive. Deux ou trois journaux ont même donné à cette nouvelle un tel caractère d'affirmation, qu'elle est en voie de conquérir une certaine créance.

Que nous ayons pour nous l'alliance morale et la sympathie profonde de presque toutes les nations du continent, cela n'est pas douteux.

Mais compter en ce moment, du jour au lendemain, sur le concours matériel de telle ou telle d'entre elles serait un leurre.

Voici le résumé des dépêches télégraphiques reçues lundi matin, au ministère, des divers points de l'Empire :

Aisne. — Il s'organise à Saint-Quentin un corps de francs-tireurs; les dispositions de la population sont excellentes.

Eure-et-Loir. — Admirable élan; les hommes les plus considérables se sont présentés à la préfecture pour organiser un corps de volontaires.

Oise. — Un grand nombre de volontaires se présentent; je fais appel à tous les hommes de bonne volonté et je me mettrai à leur tête.

Drôme. — A la nouvelle des événements, tous les hommes sans distinction d'opinion sont venus à moi pour me demander à s'organiser pour défendre le pays.

Doubs. — Trois mille personnes viennent de se faire inscrire à la sous-préfecture de Pontarlier pour faire partie de la garde nationale.

Finistère. — A Brest, à Quimper, d'anciens officiers demandent à organiser des corps-francs pour se rendre à Paris. Les engagements sont ouverts sur la place publique.

Haute-Marne. — L'enthousiasme est très-grand à Chaumont: tout ce qu'il y a de valide dans la population demande à s'organiser immédiatement en garde nationale pour défendre le pays, même en dehors du département.

Mayenne. — Les nouvelles, loin de décourager les populations, ont vivement surexcité leurs sentiments patriotiques. On est prêt à tous les sacrifices.

Maine-et-Loire. — La population émue répond avec une mâle énergie à l'appel qui lui est adressé. La garde nationale mobile demande à marcher aux frontières.

Seine-Inférieure. — L'élan patriotique grandit en proportion des événements. La confiance reste entière.

Saint-Denis. — J'ai reçu des députations d'ouvriers tous prêts à partir.

Landes. — La population tout entière manifeste son patriotisme. Chacun est prêt à faire son devoir.

Cher. — Je reçois de nombreuses demandes pour l'organisation de compagnies de francs-tireurs.

Haute-Vienne. — Profonde émotion patriotique: un individu ayant crié « Vive la Prusse! Vive la République! » a été arrêté aux applaudissements de la foule.

Ardenes. — Toute la population s'organise en garde nationale et en compagnies de francs-tireurs.

Saône-et-Loire. — La population du Creuzot manifeste par son attitude ses sentiments patriotiques. Elle pousse des cris de vengeance et demande des armes.

Ille-et-Vilaine. — La nouvelle des événements a produit une grande émotion dans la ville de Rennes. De nombreuses députations de jeunes gens faisant partie de la garde nationale mobile, demandent à être immédiatement dirigés sur la frontière. Une foule immense les accompagnait en criant: « Vive la France! Vive l'Empereur! »

Bouches-du-Rhône. — Vive émotion patriotique: Gustave Naquet, rédacteur du *Peuple*, ayant crié: « C'est bien fait! Vive la République! » a été arrêté par la foule indignée.

Seine-Inférieure. — Vive émotion au Havre; grand élan patriotique. La population demande avec instance à s'organiser en corps de francs-tireurs.

Gironde. — Les événements ont produit une triste émotion, mais n'ont pas ébranlé la confiance. Les négociants demandent des armes et se déclarent prêts à partir pour la frontière.

Dordogne. — Elan patriotique considérable. Toute la population s'est transportée devant la

préfecture pour demander l'organisation immédiate de la garde nationale mobile.

Les nouvelles de tous les points de la France constatent le même élan patriotique et enflammé.

Partout, l'action est à l'ordre du jour; partout elle est devenue le premier besoin du pays tout entier.

C'est à ce premier besoin que le Corps-Législatif va avoir, avant tout, à donner la garantie qu'il sera satisfait.

LA SOIRÉE DE LUNDI A PARIS.

La foule était considérable dans la soirée sur les boulevards; mais la circulation n'était interrompue nulle part. Les piétons et les voitures pouvaient circuler partout. Du reste, le public se promenait ou se tenait sur les contre-allées, et les rassemblements ne gênaient en rien le passage des voitures.

Quelques troupes passent et repassent. Des cuirassiers traversent la rue de Rivoli. Des gardes nationaux stationnent place Vendôme et aux abords de la place.

Une attente muette, frémissante, semble peser sur tous les cœurs.

Les rassemblements sont seulement plus compactes autour des kiosques des marchands de journaux.

On lit à haute voix et on commente les nouvelles publiées par les journaux du soir.

Jusqu'à huit heures et demie, la circulation a été permise du nouvel Opéra à la rue de Rivoli par la rue de la Paix, la place Vendôme et la rue Castiglione. Seulement, le public et les voitures ne pouvaient passer que sur la

ROMAN.

LE COLONEL RAMON.

Extrait des Mémoires du docteur Bernagins.

Par LUCIEN BIART.

(Suite.)

Un détachement de cavalerie arrive près de la tranchée, et n'emploie pas moins d'une demi-heure à défilé et à se reformer; ce sont les partisans du général Llave, celui qui nous assiège depuis quinze jours. Les cavaliers pénètrent dans les rues par escadrons et disparaissent; ils ont eu le temps d'incendier une hutte de bambou, dont les lueurs rouges illuminent le champ de bataille. Je me redresse, une trentaine de soldats, morts ou blessés, jonchent le terrain. La fusillade a cessé; la cloche de l'église paroissiale résonne à son tour; — les libéraux sont décidément au cœur de la place. Encore un piétinement de chevaux; c'est Llave suivi de son état-major. Il s'arrête près de la hutte en flammes. Des soldats en veste blanche surgissent de tous les côtés. On crie :

— Vive la religion! vive la liberté! vive le Gouvernement Suprême!

— Ah! pensai-je, le manche est changé, mais la pioche est la même. Depuis les Toltèques, que de sang inutilement répandu sur cette terre, qui serait un paradis terrestre sans les discordes intestines de ses habitants. On ne combat ici ni pour une idée, ni pour la gloire, ni...

On est mal dans un fossé pour philosopher. Laisant ma réflexion inachevée, je tente de me tirer de l'abri où le hasard m'a poussé pour mon salut.

— A-t-on pris Négrété? demandait Llave.
— Non, général; il fuit vers le défilé de la Perle, et le poursuivre serait faire tuer nos soldats un à un.

— Personne ne l'a vu; mais nous avons pris son cheval.

— Que la première mesure, aussitôt le soleil levé, soit de proclamer qu'il y a dix mille piastres de récompense pour celui qui le livrera mort ou vif.

Bien qu'une contusion à la jambe me fit beaucoup souffrir et m'empêchât de gravir la berge de mon fossé aussi vite que je l'aurais voulu, je ne pus me défendre d'un mouvement de répulsion en entendant cet appel à la délation. C'était un brave soldat que le colonel Ramon; je venais de le voir au feu, et je ne m'expliquais pas l'imprudence qui l'avait conduit à rentrer dans la ville, alors qu'en deux bonds il pouvait gagner un champ de cannes à sucre voisin et, de là, les bois. En

ce moment, deux fantassins me saisirent brutalement au collet et, sans tenir aucun compte de mes explications, m'entraînèrent vers l'état-major.

— Un prisonnier, général, crièrent-ils à la fois.
— Permettez, messieurs, dis-je en reprenant haleine.

— Par le ciel, docteur, que faites-vous ici? me demanda le général en poussant vers moi son cheval et en me tendant la main.

— Rien, à mon grand regret, répondis-je en toute sincérité, et je vous avoue, général, que je préférerais être paisiblement chez moi.

— Servez-vous donc les ennemis de la nation?

— Je sers Dieu, d'abord, comme disent vos compatriotes; puis la science, lorsqu'on m'en laisse le loisir. Figurez-vous, général, que je travaillais à ce mémoire sur les Toltèques, pour lequel vous avez bien voulu autrefois...

— N'est-ce pas le colonel Ramon qui commandait ce poste? me demanda le général en m'interrompant.

— Oui; du moins il me semble l'avoir entendu dire.

— Un homme blond; ne le connaissez-vous pas?

— Je l'ai vu trois fois; mais dès la première, je remarquai cette singularité.

— De quel côté a-t-il fui?

— Sur mon honneur, général, si vous me demandiez comment moi, qui vous parle, j'ai réussi à me loger dans ce fossé, je serais fort en peine de vous l'expliquer; jugez si...

— Je vous comprends, docteur, au revoir.

Le général partit au galop, les deux soldats qui m'avaient aidé à sortir du fossé me saisirent de nouveau au collet.

— Etes-vous ivres, mes drôles? m'écriai-je.

— Vous allez nous suivre, me dit l'un, vous êtes notre prisonnier.

— N'avez-vous pas vu que je suis l'ami de votre général?

— Il ne nous a pas dit de vous relâcher, répliqua l'autre tout en cherchant à dégager ma montre de mon gousset.

La guerre, qu'elle soit sainte, nationale, humanitaire ou révolutionnaire, qu'elle se fasse sous l'impulsion du bon plaisir ou d'une idée, n'est que le vol et l'assassinat dans de gigantesques proportions. J'en appelle à tous ceux qui ont pu voir le moindre champ de bataille ou suivre les traces d'une armée. C'est de la guerre qu'il faudrait écrire: « Ecrasons l'infâme! » Mais les hommes se sont battus et se battront; n'en restât-il qu'un seul sur la surface du globe, en sa qualité d'animal raisonnable et sociable, il se battrait lui-

moitié de la place où se trouve l'état-major de la garde nationale, la moitié du côté du ministère étant gardée par un cordon de sergents de ville.

A neuf heures moins vingt minutes environ, un groupe composé de près de cinq cents individus, et grossi bientôt de plus de deux mille curieux, déboucha sur la place Vendôme par la rue de la Paix, amenant au poste de la garde nationale deux Allemands qui avaient crié : Vive la Prusse ! à plusieurs reprises.

Sur la place Beauveau, près de la grille de l'hôtel du ministère de l'intérieur, on remarque un rassemblement assez considérable de personnes attendant les nouvelles officielles que l'on affiche dès qu'elles sont envoyées au ministère.

Dans les faubourgs, l'agitation est plus grande.

Ainsi, la rue de Paris, à Belleville, est encombrée de groupes. Ils écoutent la lecture des dépêches, et les commentaires vont leur train.

La rue du Faubourg-du-Temple n'est pas moins animée; au coin de la caserne du Château-d'Eau, il y a quatre ou cinq cents personnes devant les affiches du ministère de l'intérieur.

Place de la Bastille, des groupes qui descendent du faubourg Saint-Antoine s'arrêtent à l'angle des rues qui rayonnent autour de la place.

On chante la *Marseillaise*.

A onze heures, les boulevards de la Villette, de la Chapelle, de Rochechouart, de Clichy et de Batignolles offrent leur aspect habituel. Pas un cri, pas un chant séditieux.

En résumé, ces divers arrondissements font bonne contenance et se comportent avec dignité.

Du palais Bourbon au palais de Justice, toute la rive gauche est d'un calme extraordinaire.

Le faubourg Saint-Germain est si paisible qu'on le croirait inhabité : des portes et des volets fermés, de rares passants, des groupes plus rares encore; çà et là, quelques exclamations patriotiques, frémissantes, échappées du fond de l'âme. Puis le silence, un silence solennel, presque religieux.

Chaque passant, chaque homme semble grandir. On s'était couché Parisien, on s'est réveillé citoyen.

Le quartier Latin est très-calme, lui aussi; les cafés seuls du boulevard Saint-Michel offrent une certaine animation.

Comme partout, elle est réfléchie, concentrée.

Partout où l'on trouve la foule, elle est silencieuse et calme, on ne s'attriste plus, on attend.

Dans quelques groupes, des orateurs s'improvisent.

Un vieillard, décoré de la Légion-d'Honneur,

et qui a perdu un bras en Afrique, monte sur une chaise, à la porte d'un café :

— Ma voix tremble, mais mon cœur est ferme ! s'écrie-t-il.

Il ajoute qu'il a trois fils à l'armée du Rhin et qu'il offre le bras qui lui reste à la France pour la défendre contre l'étranger.

On se découvre à ces paroles, et mille bras se lèvent, en jurant de suivre un si noble exemple.

Lui, simple et digne, descend de son siège, ne pouvant dérober à la foule qui l'applaudit les larmes qui sillonnent son visage de vieux soldat.

L'émotion est grande autour de ce vaillant vieillard.

Nous savions par des renseignements particuliers que la situation de l'Italie devient de plus en plus grave. Nos informations se trouvent confirmées dans la note suivante signée du rédacteur en chef de l'*Univers* :

« On s'attend à Rome à une prochaine invasion de l'Italie. L'agitation révolutionnaire est immense. On doute que le gouvernement puisse résister, le voudrait-il, et il ne le veut pas. Les *modérés*, présentement au pouvoir, disent hautement que la conquête de Rome peut seule soutenir le trône chancelant de Victor-Emmanuel, et restaurer les finances, voisines de la banqueroute. Ils croient qu'ayant pris Rome, ils pourront la vendre en détail.

» Dans cette crise, que les événements militaires vont activer, il ne paraît pas superflu de songer à la sûreté personnelle du Saint-Père, et il serait bon que quelque navire fût envoyé dans les eaux de Civita-Vecchia, pour que Pie IX puisse au moins trouver un abri.

» Du reste, le Saint-Père n'a rien perdu de son calme habituel. Il disait ces jours-ci à un Français : « J'ai fait ce que j'ai pu pour empêcher la guerre. J'ai dit ce que j'ai pu pour décider les Français à ne pas quitter le territoire pontifical. On m'a donné des raisons politiques auxquelles je n'entends rien. Dieu pourvoira. »

On mande de Rome, le 7 août :

Le général Dumont est parti hier au soir sur le *Magellan* avec un autre détachement de troupes françaises; il se rend à Lyon pour prendre le commandement d'une division. Le général de brigade Guilhem dirige les dernières opérations d'embarquement des troupes; il a été reçu aujourd'hui par le pape en audience d'adieu avec une courtoisie parfaite.

9 août, 11 h. 50 du matin.

On a prétendu que la ligne de Strasbourg était coupée. Cette nouvelle doit être inexacte. La Compagnie de l'Est a reçu une dépêche qui lui annonce que les trains peuvent arriver. Elle a expédié un train cette nuit à Strasbourg. La Compagnie de l'Est est chargée d'aller chercher avec ses wagons les blessés de la bataille de Reichshoffen.

secondé dans mon œuvre par un capitaine et quelques soldats. La première mesure dudit capitaine fut d'administrer à chaque moribond un grand verre de cette eau-de-vie de canne — *vulgo*, chinguirito — qui, le fait est prouvé, cause une ivresse silencieuse et sombre. Ce n'est pas la canne à sucre qu'il faut rendre responsable de cet effet; elle ne contient aucun principe nuisible; mais, à mon humble avis, on doit s'en prendre aux moyens employés pour la distillation du jus fermenté. Les alambics en usage donnent un produit d'une odeur et d'une saveur empyreumatique très-prononcée. L'eau-de-vie de canne contient donc une huile pyrogénée, et c'est par l'étude de ce liquide, qui affecte si désagréablement les organes du goût, que les savants, curieux d'éclairer le problème, devront commencer leurs recherches.

Le soleil éclairait depuis longtemps l'horizon, lorsque je pris le chemin de ma demeure, harassé de fatigue et pourtant en proie à une émotion nerveuse due sans doute aux agitations de la nuit.

— La république, me disais-je, est la fraternité et la paix universelle. D'où vient alors que les nations du nouveau monde, — Américains, Péruviens, Mexicains, etc., etc., qui vivent sous ce gouvernement par excellence, — répandent autant de sang que le czar ou tout

De Niederbronn à Strasbourg, la ligne doit donc être encore libre.

(Renseignements donnés par la Compagnie de l'Est).

DÉPÊCHES PRIVÉES.

Metz, 8 août, 9 h. 10 du soir.

Le général Changarnier vient d'arriver à Metz.

Il a été conduit de la gare à la préfecture par un honorable bourgeois de la ville. Il était en habit civil et a été immédiatement introduit auprès de l'Empereur.

L'opinion publique a accueilli, ici, avec faveur, la venue du général.

Metz, le 8 août, 6 h. 20 m. du matin.

Depuis hier soir, aucun fait de guerre ne s'est produit.

L'armement de la place reçoit les derniers compléments.

Hier soir, une grande émotion s'est produite dans la ville à propos d'espions prussiens qui ont été arrêtés. On cite un marchand de tabac et un marchand de porcelaines nommé Mayer, tous deux établis depuis longtemps à Metz. Chez ce dernier, les soldats ont tout brûlé.

On accuse plusieurs israélites d'être Prussiens de cœur comme d'origine; mais il y a là de l'exagération.

On parle d'un corps ennemi qui chercherait à pénétrer en France par Belfort. On dit aussi qu'un corps prussien voudrait entrer en France par le territoire neutre de la Belgique, mais cela sous toutes réserves.

Tristesse, ardeur et confiance dans les ressources de la patrie, tel est le résumé de la situation.

DÉPÊCHE PRUSSIENNE.

Berlin, 6 août. — Sarrebruck a été repris par la première armée.

Mayence, 7 août. — Le prince royal annonce une bataille victorieuse avec le corps de Mac-Mahon, qui était renforcé par les corps de Faily et Canrobert : 2 aigles, 6 mitrailleuses et environ 30 pièces d'artillerie ont été pris. On compte jusqu'ici plus de 4,000 prisonniers. Le général Rose est blessé. Des deux côtés, pertes considérables. Le général Kirchbach commandait son corps.

Beaucoup plus de 4,000 prisonniers ont été amenés au prince royal.

On dit que le général Mac-Mahon est blessé.

On lit dans une correspondance de la France :

Les restes de la division Douay se sont repliés en ordre de bataille sur Soultz-sous-Forêt. Cette division a perdu son chef, le général Douay, tué par un bisciaien au haut de la cuisse, à dix heures et demie, coupable d'une imprudence, mais une imprudence chevaleresque, car s'il s'est exposé pour protéger Wissembourg sans avoir fait éclairer suf-

fisamment sa marche, il est tombé noblement à son poste de soldat; elle a eu ses deux généraux de brigade, Septeuil et Montmarie, grièvement blessés; elle a perdu plus de trois mille hommes, mais quoique nous ayons abandonné nos positions, il faut faire entrer en compte les pertes énormes de l'ennemi qu'on doit évaluer au moins au double, et Wissembourg sera un souvenir pénible, si l'on veut, mais incontestable de la vaillance de notre armée et de la perfection de nos armes. Wissembourg est une leçon pour l'imprudence, et en même temps une gloire pour nos troupes. Nous n'étions pas sept mille contre soixante mille au moins, et nous n'avons perdu ni un canon, ni une mitrailleuse, ni un drapeau.

C'est une défaite, mais un souvenir glorieux pour le 50^e de ligne, le 16^e chasseurs, les tirailleurs algériens et le 3^e hussards.

Je ne vous indiquerai pas le mouvement qui s'opère, mais attendez-vous à un haut fait d'armes si le mouvement combiné par le maréchal Mac-Mahon réussit.

La vallée du Rhin est ouverte aux Prussiens; qu'ils y entrent, il n'en sortira pas un du territoire de l'Alsace.

L'entrain et la gaieté de nos soldats, de ceux-là même qui viennent du feu, sont admirables. Les troupes fraîches qui passent par milliers semblent aller à une fête. Avec de tels soldats, il faudrait que nos chefs fussent bien mal habiles pour ne pas écraser les hordes ennemies.

Un dernier détail.

Les blessés de Wissembourg que nous avons pu enlever du champ de bataille ont été dirigés vers Gundershof. La Société internationale de secours aux blessés a envoyé ici MM. le duc de Sagan et le comte de Flavigny qui s'occupent activement d'organiser les ambulances volontaires à Soultz, à Hagenau, à Strasbourg.

Renseignements topographiques.

REICHSHOFFEN.

La bataille qu'a livrée sans succès le maréchal Mac-Mahon a eu pour théâtre des gorges très-profondes, très-boisées, qui, formées par deux contre-forts de la chaîne des Vosges, s'ouvrent sur la basse Alsace entre Hagenau et Wissembourg.

Les Vosges à cet endroit dessinent comme un demi-cercle.

Trois petites rivières, descendant de la montagne, forment dans le fond de ce demi-cercle trois vallées, qui, à leur naissance, sont de véritables gorges, mais s'ouvrent de plus en plus jusqu'à la plaine d'Hagenau.

Vers l'Allemagne, à l'est, le demi-cercle est fermé précisément par la montagne que traverse le col du Pigeonnier; vers la France, à l'ouest, ce sont les montagnes au-dessous de Niederbronn, la chaîne des Vosges proprement dite.

Les trois petits cours d'eau qui coulent ainsi à une distance de 7 à 8 kilomètres sont : le

même du dépit d'être seul.

Bien que Français, et Français des environs de Strasbourg, je suis d'humeur calme et pacifique. La montre qu'on voulait m'enlever avait appartenu à M. de Humboldt, — l'homme qui a écrit le plus d'erreurs sur les Amériques, après M. de Kératry. Je tenais donc presque autant à ce joyau qu'à mon Mémoire sur les Tollèques, et je décochai un violent coup de poing à l'audacieux voleur. Son camarade faisant mine de dégainer, je me souvins à temps du proverbe espagnol : « Qui frappe le premier, frappe deux fois », et, ramassant un fusil, je lui lançai un coup de crosse qui le fit réfléchir et hurler. Mes deux drôles s'enfuirent; je rejetai mon arme, et songeant à ce qu'avait de véritablement désagréable tout ce qui m'arrivait depuis quelques heures, je me décidai à reprendre le chemin de ma demeure.

J'entendis des blessés gémir et j'oubliai ma résolution. Il y avait là un coup de sabre-baïonnette qui m'émerveilla; il avait divisé les tissus de l'abdomen, sans attaquer les organes essentiels, avec la sûreté et l'intelligence du bistouri de Nélaton. J'admirai aussi une balle qui, ayant frappé un homme à la tempe, s'était promournée autour de l'os frontal sans l'endommager; mais ce cas me parut moins curieux que l'autre. Je fus bientôt

autre monarque absolu? Républicain et libre penseur autant qu'un homme adonné à l'étude des sciences a le loisir de l'être, cette contradiction apparente m'obsédait; je ne pouvais croire mes oracles faux et j'en arrivais à cette absurde conclusion que la république américaine n'est pas la bonne. Mais la dominante de l'humanité est l'inconséquence; n'en suis-je pas une preuve en politiquant au lieu d'aller me coucher?

J'approchais de mon logis. Les rues étaient encore désertes et les portes closes. Des créoles, ignorant encore que tout était terminé, se tenaient tapis derrière les volets et les grilles de leurs fenêtres.

— Qu'est-il arrivé? me criaient-ils lorsqu'on me reconnaissait.

— Que nous sommes sous le régime libéral.

— Ah! savez-vous si les troupes ont de l'argent?

— Je crois que non.

Mes interlocuteurs secouaient mélancoliquement la tête; ils manquaient de patriotisme, selon l'expression du général Négrété.

En ce moment, une bande de vainqueurs passa près de moi, criant à tue-tête : « Vive la nation ! vive la liberté ! vive le Gouvernement Suprême ! » Juste ce que les vaincus criaient la veille ! Seulement, Gouverne-

ment Suprême signifiait hier Miramon; aujourd'hui, il veut dire Juárez.

Deux caporaux suivaient la bande tumultueuse, armés du cep emprunté sans doute aux centurions romains. Ce cep, qui sert à maintenir la discipline dans l'armée mexicaine, n'a qu'un seul avantage sur le knout des Russes — on s'en sert plus souvent.

— On l'a trouvé sous un amas de paille de maïs, disait l'un des caporaux.

— Bonne aubaine pour celui qui l'a découvert, répondit l'autre.

— C'est égal, celui-là mangera d'un pain dont je ne voudrais pas goûter. S'est-il défendu, lorsqu'il s'est vu pris ?

— Qui donc est pris ? demandai-je.

— Le colonel Ramon, senor, il sera fusillé demain.

Le colonel Ramon ! j'ignorais son passé, sa vie, ses opinions, et cependant il m'intéressait. Je me souvins qu'il avait une femme et des enfants; c'était pour les revoir, pour leur dire adieu qu'il avait regagné la ville au lieu de fuir. Pauvre colonel, il est une chose dont je suis sûr, c'est qu'il saura mourir bravement.

(La suite au prochain numéro.)

Sauerbach, le ruisseau de Falkestein, la Moder.

Le Sauerbach est le premier des cours d'eau qu'on rencontre quand, venant de Wissembourg, après avoir passé le Pigeonnier, on se dirige vers les Vosges. Sortant des montagnes près du gros village de Woerth, le Sauerbach traverse la plaine d'Haguenau entre cette ville et Wissembourg.

Le second cours d'eau, qu'on désigne dans le pays sous le nom de ruisseau de Falkenstein, passe à Niederbronn, reçoit les eaux de cette localité, et rejoint un peu avant Haguenau, la Moder, qui traverse cette ville, et se jette dans le Rhin un peu au-dessus de Fort-Louis : ce fort est à peu près en face de Rastadt.

C'est sur des collines qui séparent la vallée du Sauerbach de la vallée de Niederbronn que les troupes paraissent s'être engagées. La dépêche du quartier-général mentionne le petit village de Freischweiler. Ce petit village est sur le point de partage entre la vallée du Sauerbach et la vallée de Niederbronn, à 7 kilomètres de cette localité.

Reichshoffen est dans la vallée, au-dessous de Freischweiler : c'est un point bien connu en Alsace à cause de ses ateliers et de ses forges. Ce bourg a 3,000 habitants ; il est situé à 10 kilomètres d'Haguenau. Autrefois, Reichshoffen avait une enceinte fortifiée ; cette enceinte n'existe plus depuis longtemps.

Les forges de Reichshoffen sont exploitées par les Dietrich : le siège de la société est à Paris. M. le comte de Leusse, député du Bas-Rhin, est propriétaire du château de Reichshoffen, et maire de la ville.

LES PRISONNIERS FRANÇAIS.

Nous trouvons dans la *Gazette de Francfort* le récit de l'arrivée d'un train de prisonniers français dans l'ancienne ville fédérale :

« Dans la matinée du 5 août, dit ce journal, la nouvelle s'est répandue dans la ville que quelques instants après arriverait un convoi de prisonniers français.

« A dix heures, le train que chacun attendait avec impatience s'est arrêté devant les bâtiments de la station. Il a été accueilli par les Francfortois avec la réserve et le calme convenables. Cependant les officiers et les soldats de service n'ont pas tardé à être débordés par la foule, curieuse surtout de contempler les terribles turcos dont on savait un certain nombre parmi les prisonniers ; mais il n'y en avait que fort peu. Par contre, les wagons à bagages étaient remplis de pantalon rouges. Les prisonniers appartenaient pour la plupart à l'infanterie régulière ; en outre, quelques husards portant des vestes bleues à brandebourgs blancs. »

Après avoir décrit le costume des turcos, la *Gazette de Francfort* continue en ces termes :

« Tous les Français que nous avons vus étaient de petite taille, cinq pieds environ : tous avaient le teint brun, surtout les turcos ; complètement bronzés.

« L'escorte des prisonniers se composait de Silésiens du 59^e régiment, qui avaient été au feu la veille à six heures du matin, et qui, l'après-midi, avaient été chargés d'escorter les prisonniers. Le train se terminait par un wagon de 2^e classe où se trouvaient quelques officiers prisonniers, et plusieurs soldats légèrement blessés, auxquels un médecin prussien donnait ses soins.

« Le comité de rafraîchissement s'est mis immédiatement à l'œuvre, d'abord au profit de ceux de nos soldats qui se tenaient à trois ou quatre à la portière des wagons. Puis est venu le tour des Français qui se pressaient pour recevoir à boire et à manger, et à qui l'on a servi de la bière en abondance, du pain et du saucisson.

« Enfin, chaque wagon a reçu cinquante cigares dont la distribution a été laissée aux soldats de l'escorte. Amis et ennemis n'avaient rien mangé depuis la veille au matin. On juge de leur appétit !

« Le train ne s'est arrêté qu'un quart d'heu-

re. Au moment du départ, des paniers de pain ont été présentés à la portière des wagons, et le contenu en a été absorbé par précaution en un clin d'œil.

« Cette collation improvisée a ranimé la bonne humeur de nos soldats français.

« Les officiers, au contraire, étaient sombres, et l'enthousiasme que trahissait la physionomie de notre population, malgré son attitude décente et ses égards pour les prisonniers paraissaient les étonner. Les officiers ont néanmoins accepté de bonne grâce, et avec force remerciements, les aliments et les rafraîchissements qui leur ont été offerts.

« Un seul, plus âgé que tous les autres, un capitaine, est resté muet, et a tout repoussé.

« L'un des officiers avait trois doigts de la main enlevés d'un coup de feu ; un autre avait au bras une blessure très-grave occasionnée par une balle. Tous deux ont été pansés à la station.

« D'après notre évaluation, confirmée par les dires de l'escorte, le train contenait à peu près 200 prisonniers. Si nous sommes bien informés, on les dirige sur la forteresse de Spandau, près de Berlin. »

Pour les articles non signés : P. GODÉT.

Nouvelles Diverses.

La Haute-Cour de justice vient de rendre un arrêt qui condamne :

Mégy, à vingt ans de travaux forcés ;
Beaury, à vingt ans de détention ;
Dupont, Fontaine, Sappia et Guérin, à quinze ans de détention ;

Petaïn, Moilin, Godinot et Pélerin, à cinq ans de prison ;

Grenier et Greffier, à quinze ans de détention ;

Letouzé et Lerenard, à cinq ans de détention ;

Ballot, en faveur de qui la Cour a admis les circonstances atténuantes, à cinq ans de prison ;

Dereure, à trois ans de prison ;
Verdier a été acquitté comme révélateur.

Tous les autres accusés ont été acquittés.

« Par décret du 8 août, les départements compris dans le 1^{er}, 3^e, 4^e et 7^e divisions militaires territoriales et les départements de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire, de l'Ain et du Rhône, qui appartiennent à la 8^e division militaire, sont déclarés en état de siège.

« En vertu de l'état de siège, les pouvoirs de l'autorité civile passent à l'autorité militaire, qui délègue aux magistrats civils les attributions qu'elle ne veut pas exercer.

Tous ceux qui se rendent coupables de crimes ou délits contre la sûreté de l'Etat et contre la paix publique deviennent justiciables des conseils de guerre.

L'autorité militaire a le droit de faire des perquisitions, de jour et de nuit, dans le domicile des citoyens ; d'éloigner les repris de justice et les individus qui n'ont pas leur domicile dans les lieux soumis à l'état de siège ; d'ordonner la remise des armes et munitions, et de procéder à leur recherche et à leur enlèvement ; d'interdire les publications et les réunions qu'elle juge de nature à exciter ou à entretenir le désordre.

« Sur la demande du ministère de la guerre, M. le préfet de la Seine a chargé les ingénieurs du service municipal de l'exécution des plans étudiés par les officiers du génie militaire pour fermer les fortifications de Paris. Le service a été immédiatement organisé et réparti entre trois ingénieurs en chef et onze ingénieurs chargés chacun d'un arrondissement, avec le nombre de conducteurs, piqueurs et chefs cantonniers nécessaires.

M. le préfet de la Seine a confié la haute direction de ce service à M. l'inspecteur général des ponts-et-chaussées Alphand.

Le directeur de service a traité, en présence des généraux et colonels directeurs des fortifications, avec les entrepreneurs de Paris ayant

les approvisionnements les plus considérables. Ces entrepreneurs ont déclaré au préfet de la Seine qu'ils ne faisaient aucune condition et qu'ils mettaient leur fortune, leur personnel, leur matériel et leur expérience à la disposition de l'autorité pour la défense de Paris. Immédiatement les officiers du génie, les ingénieurs et les entrepreneurs sont allés prendre possession des chantiers.

« On annonce qu'un rapport du maréchal Mac-Mahon a été lu mardi matin au conseil des ministres.

Il ne confirme que trop exactement les récits déjà donnés.

Sur les 33,000 hommes auxquels il commandait à Reichshoffen, le maréchal en aurait rallié 18,000.

« On télégraphie d'Autun, le 7 août :
« Le général Changarnier a quitté ce soir Autun pour offrir ses services au grand quartier-général ; huit mille Autunois l'ont accompagné à la gare. »

« La plupart des correspondants de la presse parisienne se sont trouvés enveloppés dans la meurtrière retraite du corps d'armée que commandait le général Frossard.

Quelques-uns sont parvenus à regagner Metz à travers mille fatigues et mille dangers ; mais plusieurs n'ont pas reparu.

Parmi ces derniers, on nomme M. Edmond About, M. Jules Claretie et le correspondant de *l'Opinion nationale*.

« D'après le *Figaro*, on assure que M. Montecattini, général de division de la république d'Haïti, le même qui a capturé le président Salnave, vient d'adresser une demande à l'Empereur dans le but de former un corps de volontaires corses qui opéreraient sous ses ordres en contre-guerrilliers et pourraient rendre de grands services à notre armée.

Le général Montecattini, rompu aux guerres américaines, est dans les meilleures conditions du monde pour organiser et conduire une semblable légion.

« Au moment où s'ouvrent les hostilités, il n'est pas inopportun de rappeler quelques-unes des dispositions des règlements des prisonniers de guerre en France.

Tout officier est de droit prisonnier sur parole et peut se rendre librement jusqu'au point du territoire de l'Empire qui lui est assigné pour résidence.

Ils peuvent correspondre librement avec les prisonniers et autres personnes résidant en France ; les lettres écrites par eux à l'étranger ou venant de l'étranger à leur adresse sont seulement ouvertes et vérifiées au ministère de la guerre et transmises ensuite à leur destination.

Toute lettre adressée à un prisonnier de guerre lui est transmise franche de port.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous apprenons que la Société des courses, en face des événements, a demandé au ministère la suppression des courses cette année.

La commission, après avoir reçu une première dépêche qui lui annonçait qu'on avait accueilli sa demande, en a reçu une seconde ainsi conçue :

« L'autorisation ministérielle accordée pour la suppression des courses est *expressément* subordonnée à cette condition que la Société sera libre de tout engagement vis-à-vis des coureurs inscrits. »

La commission, à la réception de cette dépêche, a immédiatement télégraphié aux coureurs et elle attend leur réponse qui seule décidera la chose.

Hier matin, le train omnibus qui quitte Saumur à 8 h. 20 a déraillé à 1,500 mètres de la station de Savonnières, par suite de l'explosion de la locomotive. La commotion a été des plus violentes : le chauffeur et le mécanicien, brûlés par la vapeur, ont été projetés à droite et à gauche de la voie. Lorsque l'on est arrivé

à eux, ce n'était plus que deux cadavres horriblement mutilés. Le serre-frein de tête a été renversé sur la voie. Grâce au secours des voyageurs et à un poteau télégraphique, il a été préservé d'une mort certaine ; ses blessures n'ont aucune gravité.

La locomotive a été précipitée au bas du remblai ; puis les voitures de marchandises se sont entassées les unes sur les autres, se brisant avec un fracas épouvantable.

Les voyageurs ont ressenti une légère secousse ; pas un n'a été blessé.

Les secours sont arrivés de Tours, et le déblocage de la voie a commencé aussitôt.

La marche des trains entre Tours et Saumur a repris dès le soir.

ORGANISATION DE LA GARDE NATIONALE MOBILE
du département de Maine-et-Loire.

Le *Journal de Maine-et-Loire* publie la lettre suivante :
Angers, 8 août 1870.

Monsieur le Rédacteur en chef,
Dans les circonstances douloureuses où se trouve la France, je viens faire appel à votre patriotisme en vous priant de vouloir bien publier l'avis suivant :

Dans le but de faciliter et de hâter l'organisation des cadres de la garde nationale mobile de Maine-et-Loire, il est à désirer que les jeunes gens faisant partie de la garde mobile, qui se sentent les aptitudes nécessaires pour faire de bons sous-officiers et caporaux, fassent *sans délai* une demande écrite aux commandants de leurs bataillons respectifs, en y relatant leurs nom et prénoms et leurs titres à l'obtention de l'emploi qu'ils sollicitent.

La garde mobile a aussi besoin, par bataillon, de 8 tambours, 8 clairons et 1 tambour-major ; les demandes à ces fonctions doivent aussi être adressées dans les mêmes formes aux chefs des bataillons.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de ma considération la plus distinguée,

Le chef du 1^{er} bataillon de la garde nationale mobile de Maine-et-Loire, avec l'assentiment du colonel commandant par intérim la subdivision,

E. DE PLACE.

8, rue des Filles-Dieu.

Une compagnie d'infanterie a pris, dimanche, le service de la Maison centrale de Fontevault.

Souscriptions diverses reçues à la Mairie de Saumur, pour secours aux blessés, 502 fr.

Un poète, qui est fixé à Saumur depuis quelque temps et qui est bien connu dans notre département, a composé la chanson suivante toute de circonstance.

LA CHANSON DU GARDE MOBILE.

En avant ! marchons
Contre leurs canons !...

Air de la *Parisienne*.

Jadis, pour sauver la Patrie
Nos aïeux volaient au trépas,
Et leurs fils, ô France chérie !
A ta voix ne marcheraient pas ?

Voici le jour de la détresse,

Debout ! crions avec ivresse :

En avant ! courons,

Au son des clairons !

Sauvons notre mère,

Alerte ! bataillons !

Courons à la frontière !... (bis).

Nous avons les vertus civiques

Qui rendaient hommes des enfants ;

Il n'est pas que les Républiques

Qui font des héros de vingt ans !...

Voici le jour de la détresse, etc.

Quoi ! mûs par de lâches alarmes

Nous resterions dans nos foyers,

Lorsque nos aînés dans les armes,

Sous le nombre tombent broyés !

Voici le jour de la détresse, etc.

Tel que l'aiglon qui dans son aire,
Chaque jour, s'exerce au combat,
Un Français, pour sauver sa mère,
Doit savoir devenir soldat.

Voici le jour de la détresse, etc.

Frères, la France le demande :
Soyons prêts à la secourir ;
Puisque le danger le commande,
Enfants, sachons vaincre ou mourir !
Voici le jour de la détresse, etc.

Reine du monde, ô ma patrie !
Nous mourrons tous pour te venger,
Plutôt que de te voir flétrie
Sous le sceptre de l'étranger !
Voici le jour de la détresse, etc.

Saumur, le 9 août 1870.

A. LEBLANC.

A partir du 16 du mois courant, l'administration des postes est autorisée à délivrer des mandats-télégraphiques, à destination des préfectures, sous-préfectures et principaux cantons de la France. Le droit à percevoir est le même que pour les mandats-postes, mais la somme à expédier ne peut excéder 5,000 fr.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Paris, 10 août, 5 h. 20 soir.

Intérieur à Préfets et Sous-Préfets.

Le Corps-Législatif vient de voter à l'unanimité un projet de loi qui contient les dispositions suivantes :

1° Remercements à l'armée : elle a bien mérité de la patrie.

2° Tous les citoyens non mariés ou veufs sans enfants, ayant 25 ans accomplis et moins de 35 ans, qui ont satisfait à la loi du recrutement et ne figurent pas sur les contrôles de la garde mobile, sont appelés sous les drapeaux pendant la durée de la guerre.

3° Vingt-cinq millions sont appliqués à venir en aide aux familles des citoyens compris dans cette catégorie.

4° Les anciens militaires pourront s'engager pour remplacer jusqu'à l'âge de 45 ans.

5° Les personnes valides de tout âge pourront contracter un engagement dans l'armée active.

6° Le contingent de 1870 se compose de tous les jeunes gens inscrits sur les tableaux de recensement, qui ne se trouvent dans aucun cas d'exemption ou de dispense prévus par la loi modifiée du 21 mars 1852, suivant les dispositions relatives aux formalités à suivre pour le tirage au sort et la formation du contingent de 1870.

Cette loi sera exécutoire du jour de sa promulgation.

Paris, 10 août 1870, 9 h. 10 soir.

Paris est parfaitement calme. La séance d'aujourd'hui au Corps-Législatif a été admirable de patriotisme. Des mesures énergiques sont prises pour l'armement immédiat de toutes les forces vives de la nation prêtes à marcher à la frontière.

LE NOUVEAU MINISTÈRE.

Guerre, Palikao.
Affaires étrangères, La Tour-d'Auvergne.
Intérieur, Chevreau.
Justice, Grandperret.
Marine, Rigault de Genouilly.
Finances, Magne.
Travaux publics, Jérôme David.
Instruction publique, Brame.
Commerce, Clément Duvernois.
Président du conseil d'Etat, Busson-Billault.

Tout porte à croire qu'à l'heure où nous prenons la plume s'engage, en avant de Saint-Avoid, la bataille décisive.

Tout insignifiante qu'elle est, la rencontre de deux détachements en reconnaissance, que signale une des dépêches officielles, indique le rapprochement des deux armées et l'activité que prennent leurs derniers mouvements préliminaires.

Suivant une dépêche de Berlin, reçue à Londres, les Prussiens comptent avoir en ligne, pour aujourd'hui ou demain, l'effectif

complet de leurs trois grandes armées, c'est-à-dire de quatre à cinq cent mille hommes.

Paris, 10 août, 10 h. 40 soir.
Metz, 10 août, 4 h. 50 soir.

Les détails manquent encore sur la bataille de Froswiher.

Le maréchal Mac-Mahon y a eu un cheval tué sous lui. Une brigade de cavalerie de réserve et une division du corps du général de Failly arrivée sur le champ de bataille à la fin de la journée ont couvert la retraite.

La poursuite de l'ennemi, très-éprouvé également, n'a été vive qu'au début. Le maréchal, après être resté 25 heures à cheval, a passé la journée du dimanche 7 à Saverne qui a été occupé le soir par les Prussiens. On signale de loin en loin la présence de quelques coureurs ennemis, mais la poursuite de l'arrière-garde du maréchal Mac-Mahon ne paraît pas avoir été vive.

Les chirurgiens qui donnent du secours à nos blessés portent tous le brassard blanc institué par la convention de Genève.

Ils font preuve de la plus louable humanité. Jusqu'à aujourd'hui point d'attaque à notre rive gauche.

Nos forces arrivent et les transports se font par les soins de la C^e de l'Est avec la plus grande régularité.

Nous devons faire remarquer qu'il ne s'agit pas d'une affaire nouvelle, mais toujours de l'échec de la semaine dernière.

C'est le détail de l'affaire du 6.

Pour dernières nouvelles : P. GODET.

L'Univers illustré publie cette semaine un numéro magnifique. Cette publication hors ligne est le véritable *Moniteur artistique de la guerre*. Sur tous les points importants de la frontière, l'Univers illustré a envoyé des dessinateurs : c'est donc d'après des croquis d'une scrupuleuse exactitude, et expédiés jour par jour, que sont exécutées les belles gravures de ce journal. Le meilleur éloge que l'on puisse en faire consiste, du reste, à signaler les sujets contenus dans le numéro de cette semaine. — Nous y voyons : le Départ de l'Empereur et du Prince Impérial pour l'armée du Rhin ; la Destruction du pont de Kehl par les Badois ;

la Réception d'un train militaire par les habitants de Saverne ; la Vue générale de la ville de Cassel, en Prusse ; la Distribution des équipements militaires aux gardes mobiles, à l'Hôtel-des-Invalides ; le Combat de Niederbronn, entre les chasseurs français et des dragons badois ; les Portraits des généraux de l'Admirault et de Failly, commandant les 4^e et 5^e corps de l'armée du Rhin ; la Visite de S. M. l'Impératrice dans la rade de Cherbourg ; trois gravures représentant les bâtiments cuirassés *le Marengo*, *le Béliet* et *l'Alma* ; le Canon rayé français ; le Canon prussien, se chargeant par la culasse ; la Revue comique du mois par Cham (douze gravures pétillantes de verve et de satire sur les choses du jour) ; Rébus, Problème d'échecs. — Tout le monde sait que la partie littéraire de l'Univers illustré est à la hauteur de sa partie artistique. Ajoutons que ce magnifique journal offre en ce moment à ses abonnés, sous ce titre : *Bibliothèque de tout le monde*, une prime sans précédent. On peut voir dans le numéro de l'Univers illustré de cette semaine des détails sur cette prime, qui se compose de vingt beaux volumes des meilleurs romans contemporains, volumes grand in-4^e de plus de 400 pages chacun, et illustrés de deux mille gravures.

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS. — Un an, 20 fr. ; six mois, 10 fr. ; trois mois, 5 fr.

Administration : passage Colbert, 24.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

ANONYME.

16, place Vendôme — Paris.

Opérations de Banque et de Bourse.

Emissions, — souscriptions.

Négociations de toutes valeurs.

Participations aux emprunts publics.

Arbitrages permanents pour les porteurs de titres sans revenus. — Renseignements spéciaux à ce sujet. (239)

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 32, Angers.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Extrait d'acte de dissolution de société.

D'un acte sous signatures privées en date à Saumur du 1^{er} août 1870, enregistré à Saumur, le 8 du même mois, f^o 30, r^o c. 2, par M. Delpech, receveur, qui a perçu 8 francs 5 centimes pour tous droits.

Il appert :

Que la société en nom collectif formée entre Messieurs Auguste Salmon et Félix Bournillet, négociants demeurant à Saumur, par acte passé devant maître Dion, notaire à Saumur, en date du 2 juillet 1850, pour l'exploitation d'un fonds de commerce de tissus en détail, laquelle avait été prorogée par acte sous signatures privées, en date du 5 janvier 1865, enregistré, a été dissoute, à partir du 1^{er} août 1870 ;

Et que la liquidation sera faite par M. Salmon, auquel tous pouvoirs nécessaires ont été donnés à cet effet.

Copie régulière de cet acte de dissolution a été déposée à chacun des greffes du tribunal de commerce de Saumur et de la justice de paix du canton sud de Saumur, en conformité de la loi du 24 juillet 1867.

Pour extrait conforme, dressé par les soussignés.

Saumur, le 10 août 1870.

Signé : SALMON-HUMEAU,
FÉLIX BOURNILLET.

A CÉDER
MACASIN DE MERCERIE, BROSSERIE
ET JOUETS D'ENFANTS,

A Saumur, rue Saint-Jean, n^o 48.

Pour traiter, s'adresser à M. Ch. BLANCHET.

Bail à la volonté de l'acquéreur.
Toutes facilités du propriétaire.
M^le Olivier de Laleu. (316)

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance à la
Toussaint prochaine,

LA BRASSERIE DE ST-FLORENT,
Près Saumur. (181)

PRÊTS hypothécaires — ESCOMPTE de billets de négociants ou entrepreneurs — OUVERTURE de crédits — PRÊTS de toutes sommes pour constructions sur terrains possédés par l'emprunteur — PLACEMENT de capitaux par petites fractions.

« La maison reçoit les capitaux par fractions de 50 francs ou de 25 francs au moins — Elle paie l'intérêt à raison de 6 % l'an et assure 30 % dans les bénéfices. — Le remboursement peut toujours être exigé. — L'emploi des sommes est fait au gré du client en valeurs de bourse ou de banque. »

ACHAT et VENTE de Terrains et Propriétés. — Créances à long terme.

L. LENOIR, ex-président de la chambre des avoués de Roanne, 29, rue Radziwill, Paris. (253)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

HERNIES PROLAPSUS ET MALADIES DE LA VESSIE.

Ces désolantes infirmités, longtemps réputées incurables, sont, depuis plusieurs années déjà, promptement et radicalement guéries, par la NEPTUNIDE ROUILLE (extrait de plantes marines). — Renseignements gratuits, en écrivant à M. ROUILLE, pharmacien de 1^{re} classe, aux Sables-d'Olonne (Vendée). (312)

POUR ÉVITER
LES CONTREFAÇONS
DU

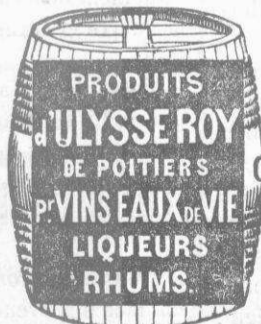
CHOCOLAT-MENIER

IL EST INDISPENSABLE
D'EXIGER

LES MARQUES DE FABRIQUE

avec

le véritable nom



RIELLANT,
Dentiste,
Quai de Lamoges, 157, à Saumur.

ON DEMANDE A ACHETER une
jument, bai brun, taille 1^m 55.
S'adresser au bureau du journal.

BOULANGERIE A CÉDER

de suite,

S'adresser au bureau du journal.

Toutes facilités pour arrangement.

A VENDRE

UN CABRIOLET à 4 roues, presque neuf.

S'adresser au bureau du Journal.

BOURSE DE PARIS.

RENTE ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 9 AOUT.			BOURSE DU 10 AOUT.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	65 70	»	»	66	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	96 40	»	»	94	»	»
Obligations du Trésor.	450	»	»	420	»	»
Ville de Paris 1869.	300	»	»	301 25	1 25	»
Banque de France.	2520	»	»	2550	30	»
Crédit Foncier (estamp.).	1100	»	»	1080	»	»
Crédit Foncier colonial.	»	»	»	»	»	»
Crédit Agricole.	»	»	»	580	»	»
Crédit industriel.	610	»	»	600	»	»
Crédit Mobilier (estamp.).	140	»	»	145	5	»
Comptoir d'esc. de Paris.	630	»	»	630	»	»
Orléans (estampillé).	915	»	»	915	»	»
Nord (actions anciennes).	1017 50	2 50	»	1032 50	15	»
Est.	500	»	»	500	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	920	»	»	935	15	»
Midt.	595	»	»	600	5	»
Ouest.	560	»	»	550	»	»
Charentes.	472 50	»	»	»	»	»
Vendée.	»	»	»	»	15	»
C ^e Parisienne du Gaz.	1440	»	»	1440	»	»
Canal de Suez.	240	5	»	237 50	»	»
Transatlantiques.	»	»	»	»	»	»
Câble transatlantique.	»	»	»	0	»	»
Compagnie immobilière.	55	»	»	70	»	»
Emprunt italien 5 0/0.	46	»	»	46 40	»	»
Autrichiens.	617 50	12 50	»	635	17 50	»
Sud-Autrich.-Lombards.	350	»	»	365	15	»
Victor-Emmanuel.	»	»	»	»	»	»
Crédit Mobilier Espagnol.	295	»	»	305	10	»
Est-Hongrois.	»	»	»	»	»	»
Foncier autrichien.	700	»	»	700	»	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	310	»	»	315	»	»
Orléans.	307 50	»	»	307 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	303 75	»	»	305	»	»
Ouest.	312 50	»	»	302 50	»	»
Midt.	305	»	»	307 50	»	»
Est.	305	»	»	305	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le